Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-242200715-20260603-103_2026-DE

2026-103

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

Nombre de membres : 40	
Nombre de votants	
Présents	**Procuration**
40	0

Date de la convocation
27 mai 2026

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 12 juin 2026

et publication le 12 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 3 juin à 18h,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle de la culture et des Loisirs de Trébrivan, en séance publique, sous la Présidence de Madame Sandra Le Nouvel.

PRESENTS : Sandra Le Nouvel – Pascal Le Gall – Christel. Guillerm – Raoul Riou – Alexandre Petit – Philippe Le Joncour – Geneviève Pinto – Raymond Barré – Rollande Le Borgne – Valérie Glou – Catherine Boudiaf – Georges Galardon - Fabrice Even – Marie-Hélène Bernard – Bernard Trubuilt – Gilles Le Gall – Julie Cloarec – Valérie Le Bonniec – Pascal Olivier – Magalie Corgniec – Eléonore Kogler – Clément Sauzay – Guillaume Robic – Jacques Troël – Michel Ollivier – Guy Bouchez – Véronique Loriot Le Guillou – Stéphanie Verger – Hélène Latimier – Jérôme Lejart – Jean-Pierre Mougeot – Hermine Le Garlantezec – Stéphanie Dousselin – Annie Lucas – Jérémy Quéméner – Philippe Picou – Dorig Le Cras – Pierre-Yves Daniel – Evelyne Minier – Christophe De Quelen

Madame Antonia Sérandour excusée est remplacée par son suppléant Monsieur Philippe Picou
Monsieur Damien Loseille excusé est remplacé par son suppléant Monsieur Dorig Le Cras

Secrétaire de séance : Fabrice Even

Délibération 103.2026 Attribution d'avance de subvention au titre de l'exercice 2026 en faveur de l'Office des Sports t de Loisirs de Maël-Carhaix.

La Présidente expose que l'Office des Sports et de Loisirs de Maël-Carhaix sollicite une demande d'avance à hauteur de 6 000 € au titre de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (2025/2026/2027) qui le lie à la CCKB.

Avant d'effectuer une rencontre bilan et perspective avec l'association et de déterminer le montant de la subvention à attribuer en 2026, la Présidente propose d'accorder cette avance pour éviter des problèmes de trésorerie au niveau de l'association.

Attribution d'avance de subvention en faveur de l'association ci-dessous :

Identité de l'association	Situation 2026 Convention partenariale pluriannuelle	Montant de l'avance sollicitée
Office des Sports et de Loisirs de Maël-Carhaix (OSL)	Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (2025/2026/2027) pour la gestion du centre de loisirs associatif à Maël-Carhaix Pour mémoire, la CCKB a alloué en 2025 une aide de 24 254 € pour contribuer au fonctionnement du centre de loisirs.	6 000 €

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-242200715-20260603-103_2026-DE

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'attribuer une avance de subvention à hauteur de 6 000 € en faveur de l'Office des Sports et de Loisirs de Maël-Carhaix pour la gestion du centre de loisirs associatif.
- Mandate la Présidente pour proposer l'inscription budgétaire nécessaire au versement de cette avance.

Monsieur Fabrice Even

Secrétaire de séance

Madame Sandra Le Nouvel

Présidente de la CCKB

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la CCKB.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.